



# CONVOCAATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DES ACTIONNAIRES DE ONE SWISS BANK SA DU 7 AVRIL 2025

7 avril 2025 à 14h00 (CET)  
Rue de Lausanne 78, 1202 Genève  
Simultanément en visioconférence via Microsoft Teams

Préambule : le rapport annuel 2024 de ONE swiss bank SA est disponible en ligne dans la section « [Relations investisseurs](#) ».

## Ordre du jour et propositions du Conseil d'administration

- 1 Rapport de gestion** *- pour information*

Présentation du rapport d'activité de l'année 2024 par MM. Frédéric Binder, Président du Conseil d'administration, Grégoire Pennone, Directeur général, et Yves Keller, Directeur financier.
- 2 Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2024 et du rapport annuel 2024** *- soumis au vote*

Les comptes audités présentent un bénéfice de CHF 8'458'336 et des fonds propres de CHF 53'621'661.  
Le Conseil d'administration propose à l'Assemblée générale d'approuver les comptes annuels au 31 décembre 2024 et le rapport annuel 2024.
- 3 Affectation du résultat 2024** *- soumis au vote*

Le Conseil d'administration propose à l'Assemblée générale de reporter à nouveau le bénéfice de CHF 8'458'336.
- 4 Décharge aux membres du Conseil d'administration** *- soumis au vote*

Le Conseil d'administration propose à l'Assemblée générale de donner pleine décharge aux administrateurs de ONE swiss bank SA pour leur gestion durant l'exercice 2024.
- 5 Élection des membres du Conseil d'administration** *- soumis au vote*

Le Conseil d'administration propose à l'Assemblée générale la réélection individuelle, en qualité de membre du Conseil d'administration pour une durée de fonction d'un an, des personnes suivantes :

  - 3.1 Monsieur Frédéric Binder
  - 3.2 Monsieur Alessandro Bizzozero
  - 3.3 Madame Hélène Weidmann
  - 3.4 Monsieur Jean-Claude Favre
  - 3.5 Monsieur Roland Müller-Ineichen
- 6 Élection de l'organe de révision** *- soumis au vote*

Le Conseil d'administration propose à l'Assemblée générale de renouveler le mandat de PricewaterhouseCoopers SA en qualité d'organe de révision statutaire pour un mandat qui s'achèvera à la fin de l'Assemblée générale ordinaire suivante.
- 7 Informations** *- pour information*

Point de situation sur la transaction avec la banque Gonet & Cie SA suite à l'annonce du 19 novembre 2024.

\* \* \* \* \*

## Informations

L'Assemblée générale ordinaire (AGO) du **7 avril 2025** se tiendra en présentiel dans les locaux de ONE à la rue de Lausanne 78, 1202 Genève.

La possibilité de suivre l'AGO à distance est maintenue. Toute demande pour suivre l'AGO en visioconférence doit être adressée à [investorrelations@oneswiss.com](mailto:investorrelations@oneswiss.com). Un lien pour suivre l'AGO par visioconférence sera envoyé par email en même temps que les documents de vote. Aucun vote ne sera accepté pour les actionnaires connectés à distance.

### A. Enregistrement des actions

L'enregistrement des actions sur le registre tenu par *Computershare* n'est pas automatique et doit être expressément demandé par l'actionnaire à la banque auprès de laquelle sont déposées ses actions (cf. guide « [How to register my ONE shares?](#) ») disponible également sur le site internet de ONE swiss bank : <https://oneswissbank.com>.

Les détenteurs d'actions nominatives qui souhaitent exercer leurs droits de vote doivent enregistrer leurs actions d'ici au **21 mars 2025 - 17h00 CET**.

Aucun enregistrement ne sera possible entre le **21 mars 2025 - 17h00 CET** et le **8 avril 2025 - 08h00 CET**.

### B. Documentation relative à l'Assemblée générale

Le rapport annuel et les rapports de révision pour l'exercice 2024 sont à disposition sur le site internet de ONE swiss bank : <https://oneswissbank.com>.

### C. Demande de carte de vote et exercice des droits

Conformément à l'article 16 des statuts du 30 avril 2024 de ONE swiss bank, seuls les actionnaires inscrits au registre des actions pourront exercer leurs droits de vote lors de l'AGO.

Les documents nécessaires à l'exercice des droits de vote doivent être demandés **avant le 21 mars 2025 - 18h00 CET** par email à l'adresse suivante : [investorrelations@oneswiss.com](mailto:investorrelations@oneswiss.com)

Les documents de vote seront adressés par email. Le jour de l'AGO, aucune carte de vote ne sera remise et aucun vote ne sera possible à distance.

### D. Transmission des instructions de vote

Les instructions de vote doivent être transmises par voie électronique via le portail *gvote* de *Computershare* à l'adresse [gvote.ch](https://gvote.ch) avant le **2 avril 2025 à 24h00 CET**.

### E. Questions au Conseil d'administration / propositions pour l'ordre du jour

Les actionnaires peuvent poser des questions par écrit au Président du Conseil d'administration à l'adresse : ONE swiss bank SA, rue de Lausanne 78, 1202 Genève, d'ici au **21 mars 2025 - 18h00 CET**.

Genève, le 13 mars 2025

ONE swiss bank SA  
Le Conseil d'administration